

# PANORAMA DE L'ACTU

Union régionale des associations familiales Grand Est

31 juillet 2023

# LA UNE Autorité parentale : les droits et les devoirs des parents

(sources: Actu.fr, Service-public.fr) Les violences urbaines qui ont embrasé la France après la mort de Nahel M, victime d'un tir policier lors d'un contrôle routier, ont questionné dans les débats et dans l'opinion le sujet de l'autorité parentale. A la suite de ces "émeutes", environ 3000 personnes ont été placées en garde à vue, d'une moyenne d'âge de 17 ans. Des enfants de 13 ans ont été arrêtés. Au total, ce sont 1.300 personnes qui ont été déférées au Parquet, dont 905 ont fait l'objet d'une comparution immédiate, selon le ministre de la Justice. A l'issue des audiences, 1.056 personnes ont été condamnées à une peine d'emprisonnement, dont 742 à une peine ferme avec un quantum moyen de 8,2 mois.

Dès les premiers jours, le ministre de l'Intérieur a posé le problème de la parentalité, appelant à renouer avec "l'autorité parentale". Le président du tribunal de Bobigny assure que les juges ont surtout côtoyé des familles à bout et impuissantes durant les comparutions immédiates : "Les juges des enfants m'ont indiqué qu'ils avaient face à eux des mères isolées, des mères en plein désarroi face à des enfants qui parfois leur échappent", raconte-t-il. "C'est dur de ne pas pouvoir aider son fils", a témoigné une mère, très émue à l'annonce de la sanction pour son fils, c'est un gamin qui a beaucoup souffert et l'État l'a abandonné", dit-elle.

Mais l'autorité parentale, concrètement, qu'est-ce que c'est ? Quels sont les droits et les devoirs des parents à l'égard des enfants ? Que risquent-ils quand ceux-ci commettent des infractions ? L'autorité parentale, c'est un "ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant", indique le <u>Code civil</u>. Ceux-ci concernent les deux parents, "même en cas de divorce", note Me Valérie Piau, avocate spécialisée en droit de l'éducation." La "responsabilité parentale" (terminologie recommandée par l'ONU), c'est d'abord le devoir d'éducation : "les parents doivent veiller à l'éducation intellectuelle, professionnelle et civique". Cela passe notamment par une inscription à l'école, sans quoi <u>des sanctions</u> peuvent être prononcées. Les parents ont ensuite un devoir de gestion du patrimoine : ils sont les garants des biens de leurs enfants. Enfin, "les parents ont un devoir de protection et d'entretien", à savoir "veiller sur la sécurité et contribuer à l'entretien matériel et moral de l'enfant, le nourrir, l'héberger, prendre des décisions médicales, mais aussi surveiller ses relations et ses déplacements".

En cas de non-respect de cette obligation, les parents s'exposent à des sanctions, directes ou indirectes. Si un mineur est condamné à payer une amende, alors "ce sont les parents qui doivent la régler". "Pénalement, les parents doivent assumer les condamnations pécuniaires. Si un enfant met le feu à une maison, lors du procès, le juge pourra le condamner à des dommages et intérêts équivalant au montant des dégâts. Dommages et intérêts qui seront, donc, légalement, à la charge des parents. Si un enfant se rend coupable d'une entorse à la loi, il peut y avoir une enquête sur sa famille, diligentée par les services sociaux.

Dans le cas où un tribunal considère que le père ou la mère (ou les deux), "s'est soustrait à ses obligations légales au point de compromettre la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation de son enfant mineur", on parle de carences éducatives. La sanction pour les parents peut monter jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende, lit-on dans le <u>Code Pénal</u>.

# Les "émeutes urbaines" ont fait de très importants dégâts dans la région.

La région Grand Est a connu de nombreux incidents dans les jours qui ont suivi le 27 juin : en Moselle, à Thionville, Uckange, Fameck, Forbach, Behren, Faulquemont... en Meurthe-et-Moselle, à Longwy, Piennes, Pont-à-Mousson, Maxéville, Tomblaine, Vandoeuvre... A Mont Saint-Martin (54), le Service d'aide aux personnes déficientes mentales (SESSAD), inauguré en 2019, qui avait coûté 350 000 euros, a été incendié et une école dégradée. A Metz-Borny (57), c'est la Bibliothèque-Médiathèque Jean-Macé qui a été réduite en cendres (une cagnotte en ligne a été constituée pour la reconstruire). A Toul, l'Espace André Malraux, qui abrite des services publics (notamment la Maison de la justice et du droit, le CCAS, la Maison départementale des solidarités), des associations (Mosaïque, Femmes Relais, Emplettes et Cagettes) et un espace public numérique, a été fortement dégradé. La mairie de quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy a été incendiée. C'était un outil essentiel pour les habitants, le véritable poumon du quartier où des dizaines de personnes venaient chaque jour pour effectuer des démarches, obtenir des renseignements ou acheter des tickets de bus... Les violences n'ont pas épargné Charleville-Mézières (la Ronde Couture), dans les Ardennes, Saint-Dizier (le Vert-Bois) en Haute-Marne, Epinal et même Remiremont, dans les Vosges... Au centre-ville de Strasbourg (Bas-Rhin), des magasins ont été pillés en plein jour. Dans toutes ces villes, petites, moyennes et grandes, chacun convient que les auteurs sont des minorités qui ne sont pas représentatives des habitants des quartiers populaires. La Région Grand Est a débloqué un fonds d'aide d'urgence de 10 millions d'euros.

Mais <u>pourquoi les émeutiers s'en prennent-ils aux services publics</u>? Didier Chabanet et Xavier Weppe (chercheur à l'Université de Lyon et au CEVIPOF, pour le premier, et maître de conférences à Lille, pour le second) avaient tenté de répondre à cette question en 2017 dans la *Revue française d'administration publique*, un article intéressant à relire à l'aune des derniers évènements.

### Un rapport sur le racisme dans la police

Un <u>rapport de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah)</u> portant sur le racisme dans la police a été réalisé en 2021, mais le gouvernement ne l'a jamais publié.

Selon Smaïn Larcher, alors président du Conseil scientifique de cet organisme qui a pour mission de conseiller le gouvernement, ce pourrait être l'agenda inopportun qui aurait expliqué cette mise à l'écart ; en effet, le ministère de l'Intérieur organisait en ce moment même son "Beauvau de la sécurité", sorte de Grenelle de la police. Le rapport en question était pourtant loin d'être un brûlot : il avançait 12 pistes pour faire reculer ce phénomène, jugé préoccupant mais pas "systémique", en insistant particulièrement sur le volet formation. La presse vient, deux ans plus tard, de rendre public ce rapport. Le Conseil scientifique susnommé a été dissous en janvier 2023.

### La Défenseure des Droits s'autosaisit.

Au regard de l'issue tragique de l'intervention de police du 27 juin à Nanterre : le décès d'une personne mineure, du déroulement de cette intervention, au cours de laquelle une arme à feu a été utilisée, <u>la Défenseure des droits</u> a décidé ce même jour de se saisir d'office des circonstances dans lesquelles un garçon de 17 ans a pu être tué, afin de les examiner au regard du respect des règles de déontologie de la sécurité et des droits de l'enfant.

### **Changement gouvernemental**

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a désormais deux ministres délégués et deux secrétaires d'Etat au sein de son ministère : <u>Dominique Faure</u> en charge de la Ruralité et des Collectivités territoriales, Philippe Vigier en charge des Outre-mer, la Marseillaise <u>Sabrina Agresti-Roubache</u> en charge de la Ville et <u>Sonia Backès</u> en charge de la citoyenneté. Le rattachement de la Ville à l'Intérieur peut surprendre (et indiquer surtout une vison plus sécuritaire), alors que le gouvernement compte par ailleurs un ministère du Logement, en la personne de <u>Patrice Vergriete</u>, maire de Dunkerque, succédant à <u>Olivier Klein</u>.



### **LOGEMENT**

# Des bidonvilles aux quartiers prioritaires : 70 ans de politique de la ville

Autre sujet largement questionné après les émeutes urbaines de l'été 2023 : la politique de la ville. Alors qu'elle était censée faire disparaître les poches d'inégalités dans nos territoires en ciblant des quartiers populaires clairement identifiés, non seulement celles-ci se sont aggravées mais le nombre de territoires concernés a littéralement explosé touchant aussi de plus en plus de villes moyennes.

Le site *vie-publique.fr* revient donc en détail sur ces <u>70 ans de politique de la ville</u>. L'article en lien différencie six périodes présentant chacune des caractéristiques particulières et une action publique spécifique :

- 1954-1972 : Crise du logement et reconstruction du pays (résorption des bidonvilles) ;
- **1973-1983**: Naissance de la politique de la ville (*Habitat et Vie Sociale* sur 53 sites en 1977) et premières émeutes (Vaulx-en-Velin 1979 et Vénissieux 1981), rapports Dubedout et Bonnemaison, Marche pour l'égalité et contre le racisme, *Développement social des quartiers* (création des Zones d'éducation prioritaire et des Missions locales pour l'emploi des jeunes) ;
- **1984-1994** : Structures interministérielles de la ville (CIV) et un ministère dédié, contrats d'action et de prévention dans la ville, création des Régies de quartier, loi Besson, Fonds de Solidarité Logement, mission Banlieues 89 ;
- **1995-2004**: Rénovation urbaine et répression de la délinquance, rapport Sueur, zones de redynamisation urbaine (implantation de services publics) et dérogation fiscale pour les entreprises (les zones franches urbaines), création de l'ANRU en 2004;
- **2005-2016**: émeutes nationales et réforme de la politique de la ville, *Contrats urbains de cohésion sociale* (CUCS), politique pour l'égalité des chances, programme ECLAIR et Réseaux d'Education Prioritaire (REP), *Pacte de relance pour la ville* avec trois niveaux d'intervention : les zones urbaines sensibles(ZUS), les zones de redynamisation urbaine (ZRU), les zones franches urbaines, loi ALUR en 2014 ;
- **2017-2023** : Etats généraux de la politique de la ville, appel de Grigny lancé par les maires des villes concernées, suivi du rapport Borloo jamais mis en œuvre et nouvelles émeutes.

Selon le rapport Borloo, "la situation est facile à résumer : près de 6 millions d'habitants vivent dans une forme de relégation voire parfois d'amnésie de la nation réveillée de temps à autres par quelques faits divers ; un effort public en berne ; des maires de banlieues qui se battent en première ligne, qui craquent parfois et jettent l'éponge, des agents publics et des bénévoles épuisés.[...] L'archipel des 1 500 quartiers de la politique de la ville (QPV), c'est l'équivalent de la population cumulée des 10 premières villes de France. Parmi eux, 216 connaissent des difficultés urbaines plus graves encore, 60 sont en risque de fracture et 15 en risque de rupture". Emeutes urbaines de l'été 2023 menées par des personnes de plus en plus jeunes et sans visée politique avec un effet démultiplicateur par les réseaux sociaux.

## Un appel des associations d'élus

France urbaine, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), l'Association des Petites Villes de France (APVF), Intercommunalités de France, Villes de France et Ville & Banlieue appellent le gouvernement à porter une ambition forte pour les habitants des quartiers populaires, après les émeutes qui ont secoué notre pays.

S'il importe de réparer à court terme les dommages causés par celles-ci, il est aussi essentiel que la politique de la ville se fixe une feuille de route et un cap, dans le cadre d'un dialogue renouvelé entre l'Etat et les collectivités. Lire : Pour un pacte de confiance durable entre l'Etat et nos collectivités.

### Le Pacte du Creusot

Le Congrès de *Villes de France* s'est ouvert le 6 juillet 2013 dans un contexte particulier, celui des émeutes dans les quartiers. L'association d'élus a profité de l'occasion pour élaborer et adopter dès son assemblée générale des propositions de solutions concrètes aux questions de fond qui se posent dans ces territoires, notamment en matière de logement, d'éducation et de sécurité. Lire : <u>Le pacte du Creusot</u>

### Les ressources

Depuis sa création, l'ORIV (Observatoire régional pour l'intégration et la ville Grand Est) a été amené à questionner les phénomènes de violences dans les quartiers, mais également les rapports des jeunes à la violence. Retrouvez <u>ici les différents travaux de l'ORIV</u>, qui ont fait l'objet d'une diffusion publique.

### RURALITE

# La disparition des services publics en milieu rural aggrave les inégalités femmes-hommes

Principales usagères des services publics en milieu rural, les tâches domestiques et administratives leur incombant encore majoritairement, les femmes subissent les conséquences du manque d'effectifs, des fermetures et des réorganisations de certains services publics, constate le think tank "Le sens du service public" dans une note publiée fin juin 2023.

La Drees, de son côté, a montré qu'un enfant sur trois habitant en zone rurale est plus éloigné des services et équipements (crèches, professionnels de santé, équipements culturels et sportifs). Les collégiens des territoires ruraux isolés, eux, mettent en moyenne quatre fois plus de temps que les collégiens urbains pour se rendre dans leur établissement. Quant à l'Association des maires ruraux de France (AMRF), elle donne ces chiffres : deux bassins de vie ruraux sur trois manquent de médecins généralistes et, dans ces bassins de vie, un médecin généraliste couvre en moyenne 30 km² (contre 5 km² dans les bassins urbains). Enfin, "la principale difficulté en milieu rural reste encore liée à la mobilité contrainte, avec 80% des déplacements en voiture". Lire <u>l'article dans son intégralité</u>.



## **SANTE**

# Les disparités territoriales en offre médico-sociale pour les personnes âgées

Selon une récente <u>étude de l'Irdes</u> (Institut de recherche et documentation en économie de la santé), intitulée "Les inégalités territoriales de financement et d'accessibilité des soins médicosociaux : quel impact sur les dépenses de santé des seniors ?", environ 1,5 million de personnes âgées résident dans un territoire sous doté en offre médico-sociale. L'Alsace et la Moselle sont particulièrement identifiées comme faiblement dotées en termes d'offre médico-sociale, que ce soit à domicile ou en établissement.

Selon l'Irdes, "le manque d'accès aux soins médico-sociaux peut créer des besoins de soins non satisfaits qui contribuent à la détérioration de l'état de santé des personnes fragiles (provoquant des chutes, de la déshydratation, etc.), et augmentent le besoin de soins médicaux ambulatoires ou hospitaliers plus chers".

# **Changement gouvernemental**

Le Messin François Braun, issu de la "société civile" (médecin urgentiste), a été remplacé au ministère de la Santé par Aurélien Rousseau, jusqu'ici directeur de cabinet de la Première ministre et ancien directeur général de l'ARS d'Ile-de-France. La Première ministre sera en charge des dossiers pouvant concerner "directement ou indirectement" la situation professionnelle de Marguerite Cazeneuve, conjointe d'Aurélien Rousseau et directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins de la Caisse nationale de l'assurance maladie."

## Arrêtons de mégoter!

L'Association des Acteurs Lorrains en Tabacologie vous invite à sa 14<sup>ème</sup> Rencontre Tab'Actu le 12 octobre 2023 au Domaine de l'Asnée à Villers-lès-Nancy. En liens : <u>le programme</u>, le <u>formulaire</u> <u>d'inscription</u>.

## Changement climatique : quelles conséquences sur le monde professionnel ?

Le changement climatique affecte l'ensemble des travailleurs, à des degrés divers. Actuellement, entre 14% et 36% des métiers sont exposés à la chaleur. La hausse des températures, la modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques accroissent le risque de fatigue ou de stress professionnels. La note publiée par France Stratégie le 29 juin 2023 dresse un état des lieux de l'exposition de certains métiers à la chaleur et aux conséquences du changement climatique. L'étude établit la liste des 23 métiers les plus concernés par la hausse des températures dans un contexte de préparation du troisième Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC).



### CLIMAT

# Réchauffement climatique : le rapport du Haut Conseil pour le climat sur 2022

L'année 2022, exceptionnellement chaude et sèche, a eu en France des effets graves sur les personnes, les écosystèmes et les activités économiques : 72 000 hectares ont brûlé en 2022 ; les vagues de chaleur estivales ont induit 2 816 décès en excès ; la production agricole a subi des baisses de rendement de 10% à 30% ; l'approvisionnement en eau potable a connu de fortes tensions dans plus de 2 000 communes. Les dispositifs de prévention et de gestion de crises n'ont pas permis d'éviter les conséquences du réchauffement climatique en 2022, selon le <u>rapport du Haut Conseil pour le climat</u> du 28 juin 2023.

L'année 2023 part sur des perspectives similaires. Le mois de juillet 2023 sera "le mois le plus chaud jamais mesuré" à l'échelle de la planète. Après des semaines de surchauffe dans les mers, des canicules hors nomes aux quatre coins du monde et des mégafeux, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) des Nations unies et l'observatoire européen Copernicus estiment que les évènements en cours sont "sans précédent" sur des milliers d'années et ne sont qu'un "avant-goût" de l'avenir climatique de la planète. Lire : le vrai du faux du 20 juillet.

Le 12 juillet 2023, le Parlement européen a adopté la "directive sur la restauration de la nature" qui est un texte-clé du <u>Pacte Vert</u> (Green Deal), avec cependant une ambition largement revue à la baisse par rapport au projet initial de la Commission.

Le 26 juillet 2023, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Sarah El Haïry, nouvellement nommée secrétaire d'État à la Biodiversité auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ont reçu le rapport <u>Objectif Forêt</u> en vue de l'élaboration du plan national de renouvellement forestier, partie intégrante de la *Stratégie nationale pour la biodiversité 2030*, alignée avec le Règlement européen qui vient d'être adopté au Parlement de Strasbourg.

# Ayons les bons réflexes pour prévenir les feux de forêt

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer et le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire renouvellent cet été la <u>campagne nationale de prévention des feux de forêt</u> et de végétation. L'objectif: sensibiliser l'ensemble des Français aux bons réflexes pour éviter les incendies et s'en protéger.

N'oublions pas que neuf fois sur dix, les feux ont une origine humaine. 80 % des feux se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations. Les usagers de la route sont aussi concernés par les feux ; un mégot mal éteint, abandonné dans la végétation sur une aire d'autoroute ou jeté par la fenêtre d'un véhicule peut être à l'origine d'un feu. Lire <u>le dossier de presse</u>.

### Les Français et l'environnement

Malgré l'inflation et les tensions internationales, les récentes enquêtes d'opinion montrent que l'environnement reste l'une des préoccupations majeures des Français. Si la majorité souhaite une action forte des pouvoirs publics pour lutter contre le changement climatique, ils sont peu nombreux à consentir à de nouvelles taxes environnementales. Dans une <u>enquête publiée en juillet 2023 sur l'environnement</u>, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc) ont mesuré la sensibilité des Français à l'environnement et leur opinion à l'égard de l'action publique et de la fiscalité environnementale. <u>Lire l'article</u>.

### **ACTUALITES LEGISLATIVES**

# Loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie

Face à la multiplication des "mégafeux" de forêts et de végétation (voir la page précédente), la loi contient différentes mesures de prévention et de lutte : mise en place d'une stratégie nationale et territoriale, obligations de débroussailler renforcées, aides fiscales, interdiction de fumer en forêt pendant la période à risque... En liens : <u>Une stratégie nationale contre les feux de forêt ; Les obligations légales de débroussaillement renforcées ; La gestion des forêts et la mobilisation des agriculteurs ; Sensibiliser la population et répondre aux besoins des pompiers ; Reboiser les forêts brûlées.</u>

# Loi du 20 juillet 2023

La <u>loi du 20 juillet 2023</u> vise à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols et à renforcer l'accompagnement des élus locaux.

# Loi du 27 juillet 2023 visant à protéger les logements contre l'occupation illicite

Le Conseil constitutionnel a validé la loi dite "anti-squat", à l'exception de l'article qui devait libérer le propriétaire d'un bien squatté de son obligation d'entretien et l'exonérer en cas de dommage résultant d'un défaut d'entretien. La <u>loi du 27 juillet 2023</u> triple les sanctions encourues par les squatteurs.

# Loi du 7 juillet 2023 maintenant provisoirement un dispositif de plafonnement de revalorisation de la variation annuelle des indices locatifs

Face à une inflation encore élevée, la <u>loi du 7 juillet 2023</u> reconduit jusqu'au 31 mars 2024 le plafonnement à 3,5 % de la hausse de l'indice de référence des loyers (IRL) pour les locataires du parc privé et du parc social.

# Loi du 7 juillet 2023 visant à instaurer une majorité numérique et à lutter contre la haine en ligne

Pour protéger les enfants des réseaux sociaux, la <u>loi du 7 juillet 2023</u> instaure une majorité numérique à 15 ans pour s'inscrire sur ces réseaux (les plateformes devront mettre en place une solution technique). Elle contient aussi des dispositions pour mieux prévenir et poursuivre les délits en ligne, comme le cyberharcèlement. Liens : <u>Un âge de 15 ans pour s'inscrire seul sur les réseaux sociaux ; Mieux prévenir et poursuivre le cyberharcèlement ; Un rapport sur la santé des enfants surexposés en ligne.</u>

C'est le 29 juin que le Parlement avait adopté l'obligation pour les plateformes comme TikTok, Snapchat ou Instagram de vérifier l'âge de leurs utilisateurs et le consentement des parents quand ils ont moins de 15 ans. Sa date d'entrée en vigueur sera fixée par décret. Lire l'article. Par ailleurs, alors que l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) demandait le blocage de cinq sites pornographiques pour les mineurs, le Tribunal de Paris, en date du 7 juillet, a préféré ne pas se prononcer pour l'instant, en attendant une décision du Conseil d'État. 21 % des garçons de 10 et 11 ans et 51 % des garçons de 12 et 13 ans (31 % chez les filles) fréquentent des sites pornographiques. Lire <u>l'article de Télérama</u>.



# **POLITIQUE FAMILIALE**

# L'État et la Cnaf ont signé la COG 2023-2027

La Convention d'objectifs et de gestion qui financera la branche Famille de la Sécurité sociale entre 2023 et 2027 a été adoptée par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales le 4 juillet 2023. L'Unaf a voté favorablement et va tout mettre en œuvre pendant les cinq ans à venir pour améliorer les services aux familles. La signature par l'Etat le 10 juillet va permettre à toutes les CAF de France de poursuivre les développements de la politique familiale au bénéfice de 33 millions de nos concitoyens dont 14 millions d'enfants.

Le ministère des Solidarités et la Cnaf diffusent à cette occasion une synthèse de cette COG 2023-2027, affichant "10 ambitions majeures" parmi lesquelles la mise en place du service public de la petite enfance, l'accès des enfants aux activités péri et extrascolaires, le fait de "bâtir la Solidarité à la source pour favoriser l'accès aux droits" mais aussi de "lutter contre les erreurs et la fraude", le renforcement de la prise en compte du handicap – avec en particulier la création du bonus "inclusion handicap " pour les centres de loisirs, qui avait été annoncée lors de la Conférence nationale du handicap en avril dernier - ou encore la coopération avec les partenaires sur les territoires – avec l'objectif de développer "600 structures d'animation de la vie sociale supplémentaires". Lire <u>le communiqué du ministère</u>.

## Innovation pour la petite enfance

Le fonds d'innovation pour la petite enfance (FIPE) a été créé en vue de faire émerger des territoires accélérateurs du déploiement du service public de la petite enfance (SPPE). Objectif : construire avec les professionnels les solutions de demain pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) relatif à ce fonds vient d'être lancé.

# Neuf millions de personnes en situation de privation

Selon une <u>enquête de l'Insee publiée le 20 juillet 2023</u>, la part des ménages exclus financièrement et socialement a fortement augmenté en 2022. Les habitants de zones rurales et les familles monoparentales sont les plus exposés au phénomène. La note dresse le tableau des difficultés financières des ménages français. Début 2022, 14 % des personnes vivant en logement ordinaire se trouvaient en situation de privation matérielle et sociale, soit 9 millions d'individus. Un taux inégalé depuis 2013. Les dépenses liées à la vie courante sont majoritairement problématiques. Le chauffage est la première difficulté.

### La solidarité à la source

La <u>direction générale de la cohésion sociale</u> (DGCS) a enfin présenté le dossier complexe de solidarité à la source en rappelant ses objectifs : "alléger les démarches des allocataires et réduire le non-recours aux droits, limiter les indus et les rappels, acquérir automatiquement, à la source, via le dispositif de de ressources mensuelles – DRM, les ressources des allocataires (revenus d'activité ou de remplacement) pour calculer le juste droit".

Lancé mi-2022, le projet présente plusieurs enjeux : afficher le "montant net social" (mentionné sur les bulletins de salaire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023) sur les documents et les sites de référence, adapter la règlementation, repenser le parcours usager, etc. Autant d'étapes qui doivent aboutir à une généralisation de la réforme au premier trimestre 2025. Pour en savoir plus : le <u>rapport d'information déposé au Sénat le 5 juillet 2023.</u>

### Territoires zéro non-recours

Ce sont finalement <u>39 territoires</u> qui seront financés dans le cadre de l'expérimentation "Territoires zéro non-recours" (TZNR). Parmi eux figurent la ville de Strasbourg et le département de Meurthe-et-Moselle.

## **Changement gouvernemental**

Les portefeuilles sociaux sont bousculés par le troisième gouvernement Borne, nommé le 20 juillet. Solidarités, Santé, Logement, de nombreux ministères emblématiques changent de têtes avec des profils plus politiques. A commencer par celui des Solidarités et des Familles, qui revient désormais à Aurore Bergé.

L'Union nationale des associations familiales (Unaf) a salué le fait que "les familles" figurent explicitement dans les attributions du ministère, ainsi que les premières déclarations de la nouvelle ministre. Congé parental plus court mais mieux rémunéré : l'Unaf se dit "très favorable à cette discussion" : réformer le congé parental, c'est le rendre plus attractif pour que plus de parents aient du temps avec leurs bébés.

L'Unaf approuve également l'intention de créer un "Pass'colo", proposé l'été prochain à une grande partie des enfants de CM2 : une 1<sup>ère</sup> réponse pour les parents dont le budget est un frein au départ en vacances de leurs enfants, comme l'ont montré les <u>enquêtes Unaf</u>.

Au handicap, Geneviève Darrieussecq cède sa place à Fadila Khattabi, jusqu'alors députée de la Côte-d'Or et présidente de la commission des Affaires sociales au sein de l'hémicycle. Le <u>Collectif Handicaps</u> rappelle "l'urgence à mettre en œuvre une véritable politique de soutien à l'autonomie répondant aux besoins des personnes handicapées comme des personnes âgées, dans la droite ligne de la cinquième branche de la Sécurité Sociale. Jusqu'ici, le Gouvernement portait essentiellement un discours sur le *bien vieillir*, alors que c'est le *bien vivre* de tous les Français qui devrait être sa boussole, quels que soient leur âge, leur situation de handicap ou leur état de santé. L'objectif doit être de bâtir une société où chacun peut avoir droit à une compensation personnalisée et effective, sans reste à charge et sans distinction liée à l'âge".

### **PERSONNES AGEES ET ACCOMPAGNEES**

## Le décret sur les services autonomies enfin paru

Accueil et accompagnement de la personne, réalisation et coordination des interventions, participation des personnes accompagnées, promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance, développement des compétences et qualité de vie au travail... autant de précisions apportées en annexe du <u>décret du 13 juillet 2023</u> relatif aux services autonomie à domicile.

# Des référents sportifs dans les établissements

Afin que les personnes accompagnées bénéficient d'une activité physique, les établissements sociaux et médico-sociaux sont incités à désigner un référent sportif. Le <u>décret d'application d'une disposition de la loi du 2 mars 2022</u> visant à démocratiser le sport en France a été publié au Journal officiel le 19 juillet 2023. Il prévoit que ce référent doit être désigné dans les établissements et services mentionnés au I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

### Une prime énergie pour les logements accompagnés

192 € par logement. C'est le montant forfaitaire retenu par le gouvernement pour compenser la hausse du coût de l'énergie à laquelle font face, depuis plus d'un an, les résidences sociales, les foyers de jeunes travailleurs et les foyers de travailleurs migrants. Selon un décret du 20 juillet 2023, les gestionnaires de ces structures percevront cette prime pour l'année 2022. Si le principe était acté depuis le début de l'année, il a fallu de longs mois pour que ce décret soit enfin publié.

### **Habitat inclusif**

Trois ans après le rapport Piveteau-Wolfrom sur l'"habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale", les attentes restent fortes. Organisée par l'Observatoire national de l'action sociale avec la Caisse des Dépôts, une conférence a permis de donner la parole à un grand nombre d'acteurs et d'évoquer les atouts et les promesses du modèle, mais aussi les difficultés et les risques qui y sont associés. Lire l'article.



### **EDUCATION**

### Lutte contre le harcèlement scolaire

Plan de lutte contre le harcèlement, promesse d'un enseignant devant chaque élève, calendrier du bac, rénovation thermique des écoles, restauration de l'autorité des enseignants : Gabriel Attal a balayé en exclusivité pour *Midi Libre* tous les gros dossiers lors de sa première interview en tant que ministre de l'Education, publiée le 27 juillet 2023.

Le ministre estime que la réponse face au harcèlement scolaire doit être "implacable". "Avant la rentrée, je vais prendre deux décrets importants", annonce-t-il, alors que le harcèlement scolaire a été érigé en priorité nationale après le suicide en mai de Lindsay, 13 ans, dans le Pas-de-Calais. "Le premier permettra le changement d'école d'un élève responsable de harcèlement plutôt que d'imposer ce changement à celui qui en est victime", poursuit Gabriel Attal. Cette mesure, déjà évoquée par son prédécesseur Pap Ndiaye, est "très attendue par les familles". <u>Lire l'entretien</u>.

### **PARENTALITE**

# Évaluation de l'efficacité du programme de soutien aux familles et à la parentalité

Santé publique France publie <u>les résultats d'une évaluation</u> menée entre 2017 et 2019 dans une vingtaine de villes en France qui visait à mesurer l'évolution des comportements des enfants et des pratiques parentales dans le cadre du programme de soutien aux familles et à la parentalité 6-11 ans (PSFP 6-11). <u>Télécharger l'étude</u>.



# **CONSOMMATION**

### Observatoire des prix

Familles Rurales publie, pour la 17ème année consécutive, son Observatoire des prix des fruits et légumes. Il porte sur un panier de 9 fruits et 10 légumes frais, conventionnels et bio. +16% en un an, les fruits et légumes : un marché rémunérateur qui ne profite pourtant ni à nos producteurs, ni aux consommateurs... Lire l'article, le dossier de presse et le rapport complet.

# Consommer avec modération

Le vin est l'une des boissons les plus consommées au monde. Les Français en sont d'ailleurs de grands producteurs et consommateurs. Toutefois, les habitudes évoluent, tant en raison de l'inflation que des impacts sanitaires et environnementaux. Dans le dernier numéro de sa revue numérique indépendante <u>Consommer aujourd'hui</u>, la Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est s'est intéressée à la filière viticole.

### **VACANCES**

# Vacances en France : Viens, je t'emmène découvrir l'Alsace

Une <u>escapade du journal 20 minutes en Alsace</u>: (extraits) "Il y a très peu d'endroits en France où l'identité est si forte. Quand on pense Alsace, viennent vite à l'esprit les cigognes, le marché de Noël, le Kougelhopf, les maisons colorées... Des clichés, oui, mais qui sont bien réels avec des traditions entretenues. Il existe aussi des fêtes folkloriques avec des costumes traditionnels. Le tout au sein d'un petit coin de France (190 km de long sur 50 km de large) très touristique mais aussi hyper dynamique."

Nous vous souhaitons une bonne fin d'été 2023.

L'Unaf, les Udaf et Uraf, experts de la réalité de la vie des familles depuis 1945